



RETOUR **au** HOCKEY

EN RÉPONSE À LA COVID-19

Lignes directrices sur l'arbitrage

23 juillet 2020



Table des matières

Message de Hockey Canada	3
Lignes directrices sur la sécurité pour le retour au hockey et éclaircissement concernant l'assurance	4
Introduction	5
Principaux points à considérer	5
Exigences minimales pour la saison 2020-2021	6
Lignes directrices pour les officiels sur glace	11
Procédures pour les officiels sur glace	12
Foire aux questions	15
Membres	19
Conclusion	19

Message de Hockey Canada

Depuis le début de mars 2020, et même avant dans de nombreux pays, le monde tel que nous le connaissons a été complètement bouleversé. Beaucoup d'aspects de notre quotidien ont été affectés par la COVID-19. Le hockey ne fait pas exception; la pandémie a touché l'ensemble des provinces et territoires du Canada.

Hockey Canada a préparé ce document sur le retour au hockey afin de permettre aux officiels d'accéder aux renseignements nécessaires à un retour sécuritaire sur les patinoires et de se sentir aptes à jouer leurs rôles à titre de troisième équipe sur la glace.

Ce document porte sur les exigences visant les officiels sur glace, tant sur le plan de la certification pour la saison 2020-2021 que des lignes directrices et des procédures à respecter pour l'arbitrage de matchs de tous les niveaux au hockey. On y traite notamment des principes de base pour les mises au jeu et les changements de joueurs et de la salutation des entraîneurs avant un match.

Hockey Canada tient à remercier son équipe de travail pour son dévouement envers ces recommandations. Nous avons collaboré avec nos membres et le personnel de Hockey Canada pour veiller à ce que nos officiels soient prêts lorsque le hockey pourra effectuer un retour.

Le président du conseil d'administration,
Michael Brind'Amour

Le chef de la direction,
Tom Renney

Le président et chef de l'exploitation,
Scott Smith

Lignes directrices sur la sécurité pour le retour au hockey et éclaircissement concernant l'assurance

Hockey Canada a créé les [Lignes directrices sur la sécurité](#) pour le retour au hockey afin de permettre un retour sécuritaire sur les patinoires cette saison. Bien que ce document exhaustif a une portée nationale, il faut souligner que la plupart des protocoles de santé et de sécurité sont gérés à l'échelle provinciale ou territoriale.

Veuillez l'utiliser conjointement avec les ressources suivantes :

- Lignes directrices des autorités de la santé publique
- Lignes directrices des [membres de Hockey Canada](#)
- Lignes directrices visant les installations

NOTE : Dans le présent document, le terme « autorité de la santé publique » fait référence aux autorités de la santé locales, provinciales, territoriales et fédérales en cause.

Éclaircissement concernant l'assurance de Hockey Canada

La police d'assurance responsabilité générale actuelle de Hockey Canada prévoit une définition précise de l'expression « dommage corporel » qui comprend les **maladies**. Beaucoup d'assureurs ajoutent des exclusions visant les maladies transmissibles comme la COVID-19 dans leurs polices, mais Hockey Canada est parvenue à négocier l'omission d'une telle exclusion jusqu'au 1^{er} septembre 2023, au plus tôt.

Comme pour toute demande de règlement, l'assureur enquêterait sur toutes les demandes contre tout membre de Hockey Canada et visées par la définition de « dommage corporel » et confirmerait la protection selon la présentation des allégations.

Les demandes de règlement contre Hockey Canada doivent toujours être prouvées par le tiers, donc il est impératif de continuer de mettre à jour et d'appliquer les lignes directrices de gestion du risque au fil de l'émergence de nouveaux risques, comme la COVID-19.

N'oubliez pas que l'assurance n'est qu'un des volets du processus de gestion du risque. Nous devons tous multiplier les efforts pour prévenir la propagation de la COVID-19 dans le milieu du hockey.

Introduction

L'équipe de travail sur l'arbitrage a été formée pour examiner attentivement le Programme des officiels de Hockey Canada ainsi que l'impact de la COVID-19 sur le moment et la façon dont les officiels sur glace reprendront leurs activités.

À partir de cet examen, l'équipe de travail sur l'arbitrage a formulé des recommandations en ce qui a trait à la saison 2020-2021 pour éliminer les obstacles au retour au hockey, peu importe son format, dans le contexte de la COVID-19.

Parmi ces recommandations, notons ce qui suit :

- Exigences minimales quant à l'obtention ou au renouvellement de certifications pour la saison 2020-2021.
- Modifications aux règles de jeu approuvées au congrès hivernal 2019.
- Examen des règles de jeu dans le contexte de la COVID-19.

Principaux points à considérer

Le retour au hockey au Canada prendra des allures bien différentes selon les régions, et ceci vaut pour le rôle des officiels hors glace. Par conséquent, l'équipe de travail sur l'arbitrage a ciblé les principaux points à considérer pour la saison 2020-2021 :

- Le hockey risque de ne pas reprendre au même moment à travers le pays.
- Nécessité d'élaborer un autre mode de prestation des stages pour les officiels pendant la saison 2020-2021.
- Obtention ou renouvellement de certifications par les officiels.
- Adoption de nouvelles règles de jeu.
- Répercussions des protocoles de sécurité entourant la COVID-19 sur les officiels sur glace.
- Règles de jeu dans le contexte de la COVID-19 en ce qui a trait à la distanciation physique.
- Nécessité de mettre sur pied des programmes flexibles et pouvant être adaptés pour répondre aux besoins des membres, tout en éduquant et en soutenant les officiels sur glace.

Exigences minimales pour la saison 2020-2021

Voici les exigences minimales établies par l'équipe de travail sur l'arbitrage pour le retour au hockey en ce qui a trait au Programme des officiels de Hockey Canada pour 2020-2021. Il se peut que les membres offrent des formations additionnelles conformément aux lignes directrices des autorités de la santé publique.

Nouveaux officiels

Pour la saison 2020-2021, tous les nouveaux officiels doivent se soumettre à un **processus de certification** qui comprend les exigences minimales énumérées ci-dessous.

La façon dont les stages se dérouleront sera à la discrétion des membres, selon les lignes directrices des autorités de la santé publique.

Sujet	MODE DE PRESTATION		RESSOURCES	
	Stage en personne OU virtuel	Tâches de groupe ou individuelles	PPT	PDF
Modules I ou II de l'Université du hockey de Hockey Canada		✓		
Procédures pour l'arbitrage de Hockey Canada	✓			✓
Systèmes d'arbitrage de Hockey Canada	✓			✓
<ul style="list-style-type: none"> ● Système à deux officiels 	✓		✓	
<ul style="list-style-type: none"> ● Système à trois officiels 	✓		✓	
<ul style="list-style-type: none"> ● Système à quatre officiels (s'il y a lieu) 	✓		✓	
Tâches des arbitres et des juges de lignes de Hockey Canada	✓			✓
Signaux d'arbitrage de Hockey Canada	✓		✓	
Survol des règles de jeu de Hockey Canada	✓		✓	
Introduction au document Règles de jeu	✓			
Modifications aux règles de jeu de Hockey Canada pour 2020-2022	✓		✓	
Catégorisations des punitions	✓		✓	
Gestion des punitions en temps	✓		✓	
Définitions et exemples clés pour les règles de jeu (mise en échec par-derrière, contact à la tête et mise en échec corporelle)	✓		✓	
Module sur la COVID-19	✓		✓	
Examen		✓		
Inscription auprès de l'association locale		✓		

Éléments propres aux membres ou optionnels

Renseignements du membre

Feuilles de match électroniques

Rapports et affectations pour les matchs

Officiels de niveau I ou II qui sont de retour

Pour la saison 2020-2021, tous les officiels de niveau I ou II doivent se soumettre à un **processus de renouvellement de leur certification**, qui comprend les exigences minimales énumérées ci-dessous.

La façon dont les stages se dérouleront sera à la discrétion des membres, selon les lignes directrices des autorités de la santé publique.

Sujet	MODE DE PRESTATION		RESSOURCES	
	Stage en personne OU virtuel	Tâches de groupe ou individuelles	PPT	PDF
Procédures pour l'arbitrage de Hockey Canada	✓			✓
Systèmes d'arbitrage de Hockey Canada	✓			✓
● Système à deux officiels	✓		✓	
● Système à trois officiels	✓		✓	
● Système à quatre officiels (s'il y a lieu)	✓		✓	
Tâches des arbitres et des juges de lignes de Hockey Canada	✓			✓
Signaux d'arbitrage de Hockey Canada	✓		✓	
Modifications aux règles de jeu de Hockey Canada pour 2020-2022	✓		✓	
Catégorisations des punitions	✓		✓	
Gestion des punitions en temps	✓		✓	
Définitions et exemples clés pour les règles de jeu (mise en échec par-derrière, contact à la tête et mise en échec corporelle)	✓		✓	
Module sur la COVID-19	✓		✓	
Examen		✓		
Inscription auprès de l'association locale		✓		

Éléments propres aux membres ou optionnels

Renseignements du membre

Feuilles de match électroniques

Rapports et affectations pour les matchs

Lignes directrices pour les officiels sur glace

Voici des lignes directrices recommandées aux officiels par Hockey Canada pour le hockey mineur, féminin, junior et senior. Les officiels doivent noter que leur membre, association locale ou ligue aura peut-être établi ses propres lignes directrices concernant les officiels sur glace dans le cadre de son plan de retour au hockey, et que celles-ci pourraient s'avérer moins contraignantes que celles prévues à l'échelle nationale selon l'impact de la COVID-19 dans leur région.

- Si possible, les officiels sur glace doivent se présenter complètement vêtus de leur uniforme.
- Serviettes personnelles seulement (les officiels doivent prendre leur douche à la maison).
- Se doter d'un désinfectant pour les mains et de lingettes désinfectantes.
- Si possible, les mains doivent être lavées avant le début de chaque période (les officiels peuvent emporter une petite bouteille de désinfectant avec eux sur la glace ou disposer de désinfectant pour les mains au banc des punitions).
- Porter un masque en tissu lorsqu'ils entrent dans les installations et lorsque la distanciation physique n'est pas possible, comme c'est le cas dans le vestiaire. Les masques en tissu peuvent être retirés une fois sur la glace. Continuer de surveiller les lignes directrices des autorités de la santé publique et des installations concernant le port de masques.
- La distanciation physique est requise dans les vestiaires des officiels. Ils doivent travailler avec le personnel des installations pour voir si plus de salles sont disponibles et s'il est possible d'avoir des espaces ou des casiers bien délimités dans les vestiaires. Si le vestiaire des officiels est petit, un système de rotation doit être envisagé.
- Seuls les officiels du match doivent être dans les vestiaires – aucun visiteur.
- Il est interdit aux officiels de boire dans les bouteilles des patineurs ou des gardiens de but. Si les officiels doivent boire de l'eau, ils doivent avoir leur propre bouteille au banc des punitions.
- Les officiels doivent saluer verbalement les entraîneurs comme ils le font généralement, mais en respectant la distanciation physique. Les poignées de mains sont interdites.
- Lorsqu'ils signalent des punitions, les officiels ne doivent pas parler à travers le trou dans la baie vitrée, mais plutôt travailler à distance.
- Certaines pièces d'équipement doivent également être lavées (chandails, pantalons, etc.) après chaque journée de travail conformément aux directives du fabricant. Il est important que les officiels s'assurent de garder leur équipement propre.
- Pratiquer autant que possible la distanciation physique à l'arrivée sur les lieux des installations, à l'extérieur de la patinoire et au moment de quitter les lieux.
- Pour éternuer ou tousser, utiliser un mouchoir ou le creux du bras. Laver ou désinfecter les mains immédiatement et disposer des mouchoirs dans une poubelle prévue à cette fin.
- Éviter de partager les pièces d'équipement.
- Si un officiel souffre de symptômes de la COVID-19 ou se sent malade, il doit rester chez lui.

Procédures pour les officiels sur glace

La section suivante porte sur les procédures et les meilleures pratiques qu'on recommande aux officiels sur glace de mettre en application. En tout temps, la santé et la sécurité des participants et des officiels sur glace sont la plus grande priorité.

MISES AU JEU

Les procédures actuelles nécessitent une manipulation réduite des rondelles pour les mises au jeu; l'officiel qui récupère une rondelle s'occupe de remettre cette même rondelle en jeu. Le seul cas où la rondelle est remise à quelqu'un d'autre survient à la suite d'un but, lorsqu'un officiel remet la rondelle à l'arbitre dans un système à trois ou à quatre officiels.

Selon les procédures de Hockey Canada, un officiel qui effectue une mise au jeu doit se tenir droit plutôt que se pencher, ce qui réduit la proximité des visages. Toutefois, ceci comporte un risque, puisque les officiels se trouvent ainsi au-dessus de la tête des joueurs dans le cas de la plupart des matchs au hockey mineur et utilisent souvent leur sifflet (ce qui peut entraîner l'expulsion de gouttelettes) avant une mise au jeu. Lors de la procédure pour une mise au jeu rapide, on recommande à l'officiel de reculer à une distance de deux mètres du point de mise au jeu, de siffler, puis de revenir au point de mise au jeu pour mettre la rondelle en jeu.

Les officiels doivent notamment dissuader les joueurs et les gardiens de but de récupérer les rondelles eux-mêmes. Il faut veiller à ce que ce soit toujours les officiels qui récupèrent les rondelles.

CHANGEMENTS DE JOUEURS

Les officiels doivent continuer de suivre la même procédure pour les changements de joueurs. Il est préférable que les officiels évitent les endroits à circulation dense autant que possible, tout en portant une attention particulière aux interactions entre les joueurs pouvant donner lieu à des mêlées ou à des altercations.

INITIATIVE DU FRANC-JEU AVANT LES MATCHS

Selon la procédure de Hockey Canada, les officiels doivent s'approcher de chacun des bancs et rencontrer les entraîneurs, tout en respectant la distanciation physique. Les officiels ne doivent pas serrer la main des entraîneurs. Ils sont invités à passer près des deux bancs et à établir un contact visuel avec les entraîneurs. Il s'agit d'une excellente occasion pour établir les attentes en matière de communication avec les entraîneurs pendant le match.

COMMUNICATIONS AU BANC

Les officiels sont encouragés à limiter les visites au banc autant que possible. Toutefois, si un officiel doit s'approcher d'un banc pour communiquer avec un entraîneur, il doit respecter la distanciation physique et ne pas toucher à rien dans l'aire du banc.

COMMUNICATION AVEC LES CHRONOMÉTREURS ET LES MARQUEURS

Lorsqu'ils signalent des punitions au banc des punitions, les officiels ne doivent pas parler à travers le trou dans la baie vitrée. Ils sont invités à signaler les punitions tout en respectant la distanciation physique. Si un officiel doit communiquer verbalement avec un officiel hors glace, ce dernier est invité à ouvrir la porte du banc des punitions, au besoin, pour que l'officiel puisse signaler les infractions à distance. Cette pratique doit être employée seulement au besoin.

Il est recommandé aux officiels d'éviter de toucher aux feuilles de match avant ou après une rencontre. Au besoin, les officiels hors glace peuvent inscrire le nom des officiels du match sur les feuilles de match. Les associations sont invitées à explorer des options de feuilles de match électroniques.

ENCEINTE DE L'ARBITRE

En ce qui a trait aux capitaines et aux joueurs, il s'agit d'une excellente occasion de réitérer l'importance de l'enceinte de l'arbitre devant le banc des punitions. Pour les conversations plus longues, les officiels doivent prendre place dans leur enceinte et demander aux joueurs de respecter la distanciation physique en demeurant à l'extérieur de l'enceinte. Pour de brèves conversations, il suffit aux officiels de rappeler aux joueurs de respecter la distanciation physique, au besoin.

STRUCTURES SAISONNIÈRES MODIFIÉES

Les officiels doivent tenir compte du fait que les associations locales et les membres pourraient adopter certaines lignes directrices et structures dans le cadre de leur plan de retour au hockey (p. ex. matchs à 3 c. 3, à 4 c. 4, aucune mise au jeu, changements de joueurs en continu, etc.). Les officiels sont invités à travailler de pair avec leur association (et leur arbitre en chef) pour être au courant des règles spéciales adoptées dans le contexte de la COVID-19, s'il y a lieu.

Foire aux questions

1. Les officiels doivent-ils porter un masque en tissu sur la glace?

Il incombe aux officiels de choisir de porter ou non un masque en tissu pendant les matchs. Comme c'est le cas pour les joueurs, les masques peuvent nuire à la respiration pendant un effort physique et devenir empreints de sueur. Toutefois, si un officiel se sent plus à l'aise de porter un masque en tissu, il devrait le faire. Des masques en tissu doivent être portés par tous les officiels sur les lieux des installations dès qu'ils ne sont pas sur la glace et que la distanciation physique ne peut pas être respectée.

Le port d'un masque en tissu à lui seul ne suffit pas pour prévenir la propagation de la COVID-19. Les officiels doivent soigner leur hygiène et appliquer les lignes directrices des autorités de la santé publique avec rigueur et constance, ce qui comprend le lavage fréquent des mains et la distanciation physique. Il faut continuer de surveiller les lignes directrices des autorités de la santé publique concernant le port de masques en tissu.

2. Les officiels doivent-ils porter des gants sur la glace?

Hockey Canada ne recommande pas aux officiels de porter des gants. La crainte est que si les mains d'un officiel entrent en contact avec le virus pendant que l'officiel porte des gants, le virus demeurera sur les gants jusqu'à ce que ceux-ci soient changés. Si l'officiel se touchait ensuite le visage, le virus risquerait de s'y retrouver, et le potentiel d'infection par le virus augmenterait. Par conséquent, les gants ne constituent pas une mesure préventive efficace contre la propagation, à moins que les officiels changent de gants après chaque mise au jeu.

Voici où les officiels doivent concentrer leurs efforts :

- Apporter du désinfectant pour les mains aux matchs et l'utiliser pendant les arrêts de jeu si possible et à la fin de chaque période.
- Éviter de se toucher le visage, le nez, la bouche et les yeux avec des mains non lavées.
- Traiter immédiatement les blessures, comme les coupures exposées à l'air libre, avant de reprendre le jeu.

3. Les officiels doivent-ils envisager l'utilisation de sifflets électroniques?

Les sifflets électroniques sont une option adéquate pour les officiels sur glace. Les sifflets avec une prise pour les doigts couramment utilisés peuvent faire en sorte que des gouttelettes se répandent dans l'air, ce qui risque d'exposer les autres officiels, les joueurs et les entraîneurs au virus. L'utilisation d'un sifflet électronique constitue un choix personnel qui appartient à chacun des officiels. Cependant, peu importe le type de sifflet utilisé, il est important que les officiels nettoient ou désinfectent leur sifflet entre les périodes et après chaque match.

Les officiels doivent éviter autant que possible d'utiliser un sifflet à bouche à proximité d'autres joueurs ou officiels. Au besoin, les officiels doivent siffler dans une autre direction.

4. Comment les officiels doivent-ils gérer les poignées de main d'avant-match avec les entraîneurs?

Selon la procédure de Hockey Canada, les officiels doivent s'approcher de chacun des bancs et rencontrer les entraîneurs. Les officiels ne doivent pas serrer la main des entraîneurs et doivent rester à une distance d'au moins deux mètres du banc. Les officiels sont invités à établir un contact visuel avec les entraîneurs.

Il s'agit d'une excellente occasion pour établir les attentes en matière de communication avec les entraîneurs ou les capitaines pendant le match. Il s'agit aussi de la pratique ou du positionnement qu'il convient d'utiliser s'il est nécessaire de communiquer avec un entraîneur pendant un match.

5. Que recommande Hockey Canada en ce qui a trait aux poignées de main avant ou après les matchs pour les joueurs et les officiels d'équipe?

Hockey Canada a éliminé les poignées de main avant et après les matchs pour les joueurs et les officiels d'équipe en raison de la COVID-19. Il en sera ainsi jusqu'à nouvel ordre. Les officiels ne doivent pas serrer la main des joueurs et des entraîneurs ni faire de poing-à-poing avec eux. Si un entraîneur s'approche d'un officiel sur la glace après un match en vue de lui serrer la main, l'officiel peut simplement le saluer rapidement d'un geste de la main et le remercier en respectant la distanciation physique.

6. Beaucoup de vestiaires des officiels sont petits. Comment les officiels pourront-ils respecter la distanciation physique si l'espace dont ils disposent est restreint?

Les officiels doivent respecter les lignes directrices des autorités de la santé publique et des installations, ce qui comprend la distanciation physique lorsqu'elle est exigée. Lorsqu'il n'est pas possible de respecter la distanciation physique, il est recommandé de porter un masque en tissu.

Si la distanciation physique est nécessaire dans le vestiaire des officiels, ceux-ci doivent consulter le personnel des installations pour voir si d'autres salles sont disponibles. Si le vestiaire des officiels est petit, un système de rotation peut être envisagé. En outre, il se peut qu'un travail d'équipe accru soit nécessaire. Une équipe d'officiels qui se présente pour un match peut le faire un peu à l'avance pour que l'équipe d'officiels qui quitte la glace ait de l'espace, ou alors l'équipe qui quitte la glace peut attendre quelques minutes pour laisser la prochaine équipe se préparer et se diriger vers la glace. L'essentiel est qu'il pourrait s'avérer nécessaire de bien travailler en équipe pour que l'espace dont chacun a besoin soit respecté.

Dans certains cas, il se peut que l'accès au vestiaire des officiels ne soit pas permis. Il est possible que les officiels doivent se présenter à l'aréna vêtus de tout leur équipement, sauf les patins, le casque et le chandail – comme c'est le cas pour les joueurs. Il est important de collaborer avec les associations locales pour prendre connaissance des restrictions et des protocoles afin que les officiels puissent être préparés à leur arrivée sur les lieux des installations.

7. Quel protocole les officiels doivent-ils suivre si un joueur crache ou se mouche sans utiliser un mouchoir sur la glace ou au banc?

Les officiels doivent encourager et promouvoir de bonnes habitudes quant à l'hygiène auprès des joueurs, comme le souligne les [Lignes directrices sur la sécurité de Hockey Canada](#). Les officiels peuvent faire des rappels et, au besoin, donner des avertissements aux joueurs et aux entraîneurs concernant ces comportements inappropriés.

8. Que doivent faire les officiels lorsque des pièces d'équipement de joueurs se trouvent sur la glace (p. ex. un bâton brisé ou échappé, un protège-cou, un protecteur buccal ou des gants)?

Les officiels ne doivent pas ramasser d'équipement sur la glace. À l'arrêt de jeu suivant, les officiels doivent demander au joueur de récupérer son équipement. Quand des joueurs sont escortés au banc des punitions et qu'ils ont des pièces d'équipement sur la glace, les officiels doivent suivre les procédures d'arbitrage de Hockey Canada et demander à un joueur de la même équipe de ramasser l'équipement.

9. Les officiels doivent-ils désinfecter leur équipement après chaque match?

Hockey Canada recommande aux officiels de laver leur équipement (chandail, pantalons, etc.) après chaque journée de travail conformément aux directives du fabricant. Il convient également de désinfecter les casques, les visières et les sifflets. Il est important que les officiels s'assurent de garder leur équipement propre.

10. Les officiels ont-ils accès à des bouteilles d'eau pendant les matchs?

Il est suggéré aux officiels d'avoir leur propre bouteille d'eau préremplie au banc des punitions. Les bouteilles doivent être lavées après chaque match. Il est interdit aux officiels d'utiliser les bouteilles des gardiens de but ou des joueurs.

11. Les rondelles doivent-elles être désinfectées avant d'être utilisées?

Hockey Canada n'exige pas que les rondelles soient désinfectées avant d'être utilisées. Cela dit, si possible, en collaboration avec les équipes et les associations, il est suggéré de désinfecter toutes les rondelles de match au moyen d'une lingette alcoolisée avant leur utilisation. De plus, les rondelles qui quittent la surface de jeu devraient être désinfectées avant d'être remises en jeu.

12. Les officiels pourront-ils participer à des stages en personne?

Les membres détermineront comment les stages se dérouleront sur leur territoire et doivent se conformer aux lignes directrices des autorités de la santé publique. Il se peut que les membres soient autorisés à organiser des stages en personne, conformément aux lignes directrices, s'ils le souhaitent. Si des restrictions sont imposées, les membres devront potentiellement organiser des stages virtuels.

13. Que doivent faire les officiels s'ils se sentent malades?

If an official feels Si un officiel se sent malade, il doit rester chez lui et suivre les directives de son médecin et de son autorité de la santé publique. Les officiels doivent se reporter aux protocoles prévus dans les [Lignes directrices sur la sécurité de Hockey Canada](#) et le plan de retour au hockey de leur membre.

14. Si un joueur est atteint de la COVID-19, l'équipe de ce joueur doit s'isoler conformément aux lignes directrices des autorités de la santé publique. Cet isolement s'appliquerait-il aussi aux officiels sur glace qui auraient potentiellement été en contact avec le joueur infecté?

Les officiels doivent se reporter aux lignes directrices des autorités de la santé publique et aux renseignements contenus dans la section 7 des [Lignes directrices sur la sécurité de Hockey Canada](#).

Membres

Ces temps incertains nous obligent à adopter des mesures particulières pour permettre aux Canadiens de reprendre le sport que nous aimons. Hockey Canada a travaillé à l'élaboration de ce document de pair avec ses membres et des experts en la matière pour préparer les participants de la meilleure manière possible.

Les officiels doivent noter que leur membre, association locale ou ligue aura peut-être établi ses propres lignes directrices pour le retour au hockey concernant les officiels sur glace. Ils sont invités à [communiquer avec leur membre](#).

Conclusion

Nous avons tous affronté les défis uniques et considérables posés par la pandémie de COVID-19. Heureusement, au fil du déconfinement graduel et sécuritaire des provinces et des territoires, un retour au hockey, bien que sous des formes différentes à travers le pays, semble possible.

Plusieurs recommandations, considérations et ressources ont été présentées en appui aux associations et aux membres en vue de la planification du hockey cette saison. Un regard vers la prochaine saison et l'avenir nécessite que tous les meneurs au hockey explorent différentes idées et options inédites pour le sport tel qu'il est pratiqué de nos jours.

Nous respectons les traditions, mais il est temps de nous montrer créatifs et innovateurs pour améliorer le hockey, y compris en ce qui a trait à l'expérience des officiels sur glace, non seulement à court terme, mais pour des années à venir.

C'est l'occasion pour nous tous de faire en sorte que notre sport soit **plus que du hockey**.

Nous remercions spécialement les membres de l'équipe de travail sur l'arbitrage pour leur contribution et leur dévouement.

Randy Pulsifer | conseil d'administration de Hockey Canada
Todd Robinson | arbitre en chef, Hockey Canada
Todd Anderson | premier responsable des officiels, Hockey Canada
Adam Aldred | Hockey Nouvelle-Écosse
Stéphane Auger | Hockey Québec
John Butcher | Hockey Est de l'Ontario
Tom Kowal | Ligue de hockey de l'Ouest
Scott Oakman | Fédération de hockey de l'Ontario (GTHL)
Lacey Senuk | Hockey Alberta
Laurie Taylor-Bolton | Fédération de hockey de l'Ontario (OWHA)
Rob Newson | Hockey Canada



RETOUR au HOCKEY
EN RÉPONSE À LA COVID-19

